



## Rapport de la direction générale

### Projets pédagogiques particuliers (PPP)

- Madame Nadine Peterson explique ce qu'englobe l'expression (PPP).
- Elle revient sur ce qui a mené à la réflexion et le mandat qui a été donné au Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ).
- Elle nomme l'orientation du ministre de l'Éducation qui désire que chaque élève ait accès à un PPP, donc que toutes les écoles en développent.
- Elle revient sur les principes directeurs proposés par le CERÉ et qui ont été adoptés par le conseil d'administration en décembre dernier suite aux présentations au comité de parents, au comité consultatif de gestion et au conseil d'administration, ainsi qu'aux sondages envoyés aux parents, aux élèves et aux membres du personnel en 2022.
- Afin que le CSSPO applique les principes directeurs adoptés, l'organisation devra prendre des décisions visant à favoriser l'accès à tous les élèves et à renforcer la notion d'école de quartier.
- L'échéancier des prochaines étapes est nommé aux membres avec l'intention qu'une résolution à cet effet soit prise à l'automne prochain.



Kim Jessome  
Présidente



Nadine Peterson  
Directrice générale

## Service de l'organisation scolaire

Suivant la recommandation de la Direction générale et de la direction du Service de l'organisation scolaire, du transport, des données et de l'amélioration continue, les membres du conseil d'administration :

- autorisent le CSSPO :
  - à procéder à la consultation des instances concernées (comité de parents, comité consultatif de gestion et conseils d'établissements) en vue de déterminer les bassins de population de l'École du Parc-de-la-Montagne, l'École Saint-Paul et l'École Côte-du-Nord ;
  - à tenir une soirée d'information pour les résident.es des secteurs visés ;
- adoptent l'[échancier de consultation](#) ;
- adoptent le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (RDI) 2024-2027 comme déposé ; le tout sous réserve de commentaires qui pourraient être émis par les municipalités situées sur le territoire du CSSPO ; et
- adoptent les actes d'établissements 2024-2025.

## Comités de gouvernance et d'éthique

Suivant la recommandation des membres du comité de gouvernance et d'éthique, les membres du conseil d'administration :

- prennent acte du dépôt du procès-verbal, en mode document de travail, de la séance du 15 avril 2024 du comité de gouvernance et d'éthique ; et
- adoptent la révision de la politique « Sécurité de l'information (80-11-20) » comme présentée.

## Comité consultatif du transport

Suivant la recommandation des membres du comité consultatif du transport, les membres du conseil d'administration prennent acte du dépôt du procès-verbal, en mode document de travail, de la séance du 17 avril 2024 du comité consultatif du transport.

### Présences :

#### Conseil d'administration

Simon Lajoie, Mathieu Larocque, Isabelle Lemay, Lisa Marie Chatillon, Mylène Larocque, Mélodie Lalande-Bertrand, Dominique Kenney, Marie Trouis, Jean Damascène Uwimana et Saïd Apali.

#### Organisation

Nadine Peterson, Nathalie Bédard, Rémi Lupien et Caroline Sauvé.

#### Public

Un membre du public présent.

## Service des ressources humaines

Suivant la recommandation de la Direction générale et de la direction du Service des ressources humaines, les membres du conseil d'administration procèdent au non-renouvellement au 30 juin 2024 pour cause d'invalidité des personnes :

- matricule 4792 ;
- matricule 5231 ;
- matricule 5437 ;
- matricule 5476 ;
- matricule 9871 ;
- matricule 10119 ;
- matricule 10726 ;
- matricule 12292 ;
- matricule 14882 ; et
- matricule 15713.

## Service du secrétariat général et des communications

Suivant la recommandation de la Direction générale et de la direction du Service du secrétariat général et des communications, les membres du conseil d'administration :

- adoptent le calendrier des rencontres du conseil d'administration et des comités du conseil d'administration 2024-2025 comme déposé ;
- prennent acte du rapport de la protectrice régionale de l'élève dans le dossier Mme A.A. et demandent à la direction générale que les suivis nécessaires soient effectués ; et
- prennent acte du rapport de la protectrice régionale de l'élève dans le dossier Mme I.B.T. et demandent à la direction générale que les suivis nécessaires soient effectués.

## Service des ressources éducatives

Les membres du conseil d'administration autorisent le renouvellement de la demande de reconnaissance du programme Sport-études à l'École secondaire Mont-Bleu pour les années 2025 à 2030 inclusivement auprès du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).